

Le Quarême de Jan Edouard du Monin... Paris, J. Parent, 1584.

Source : un article d'Isabelle Pantin qui le cite dans son entier et en donne la traduction dans « Dorat et la poésie de la Nature, du Ciel et du Nombre » in *Jean Dorat, poète humaniste de la Renaissance*, Droz, Genève, 2007, p. 348.

Apparuere Deis coram sine munere prisca
Relligio vetuit : Juvenis ter docte Monini,
Ex aliis alios libros qui scribis in annum,
Sicque colis Musas, ad vota precesque faventes
5 Usque tuas offers illis gravissima dona :
Nomen & inde probus AD MUSAS NON SINE DONO
IVERIS, inversis quod dant elementa figuris.

Traduction d'Isabelle Pantin.

La religion des Anciens interdisait de venir en présence des Dieux sans un présent : Du Monin, jeune homme trois fois docte, toi qui écris chaque année livre sur livre et honores ainsi les Muses qui favorisent jusqu'à tes vœux et tes prières, tu leur offres les plus nobles des dons. D'où vient ce nom de bon aloi, TU NE SERAS PAS ALLE SANS DON VERS LES MUSES, que donnent les lettres en inversant les signes.